

Ma PROfession

ÉVOLUE...

et moi?

avec la participation de
L'ABC-QUÉBEC



et moi?



et moi?

CONGRÈS

BARREAU
du Québec

FAIRMONT
CHÂTEAU
TREMBLANT

29-30-31
MAI 2003



Barreau du Québec

Chères consoeurs,
Chers confrères,

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous attendons à notre rendez-vous annuel, cette fois dans la magnifique région des Hautes-Laurentides, au Mont-Tremblant. C'est sur l'une des montagnes les plus élevées de notre province que nous vous invitons à venir débattre de l'avenir de notre profession et à cette hauteur, nous nous donnons toutes les chances de bien voir dans quelle direction la profession d'avocat se dirige.

Ne manquez pas ce rendez-vous qui se veut axé sur la mondialisation, la multidisciplinarité et la valorisation de nos champs de pratique. Soyez de ceux qui participeront à la première plénière interactive du congrès du Barreau, laquelle vous permettra de tester vos connaissances sur l'industrie des services juridiques et son avenir.

Ce congrès s'adresse à tous mais particulièrement aux jeunes qui, grâce à la loto-congrès, peuvent y participer à un coût minime.

Ma profession évolue... et moi ? Voilà le thème de votre congrès. Vous pourrez parfaire vos connaissances dans des domaines de pratique quotidienne, vous pourrez décider de vous initier à la pratique en multidisciplinarité et vous aurez aussi amplement le temps de vous détendre et de profiter de cet endroit merveilleux.

Nous vous y invitons, nous vous y attendons en espérant vous y voir nombreux.

Fièrement vôtres,



Me Claude G. Leduc
Bâtonnier du Québec



Me Isabelle Roy
Présidente du Congrès 2003



M. Hugues St-Pierre

C'est avec une fierté évidente que TELUS Québec a accepté d'être le commanditaire principal du congrès annuel du Barreau du Québec. Le contexte économique de l'heure, la diversité et la complexité du savoir juridique, la concurrence, l'impact permanent des nouvelles technologies de communication, voilà autant de facteurs qui sont susceptibles de modifier votre pratique professionnelle dans les années à venir. Une pratique qui peut être appelée à se spécialiser davantage afin de répondre aux nouveaux besoins émergeant tant dans la collectivité que chez les individus, d'où l'influence sur l'évolution du droit public et du droit privé. Ces enjeux, et bien d'autres qui façonnent notre société globale, feront sans doute l'objet de débats stimulants au cours de cet événement.

À TELUS Québec, grâce à notre expertise de plus de 75 ans en matière de télécommunications, nous mettons en place des technologies de pointe parmi les plus innovatrices pouvant être profitables à votre profession et à votre clientèle. En collaboration avec le Barreau, il nous est possible d'instaurer des services qui optimiseront votre efficacité, tant du point de vue pratique qu'économique, et vous permettront d'assurer une prestation de service à valeur ajoutée, au meilleur coût possible. Le supersite **Juriportail** est un exemple qui illustre à merveille notre partenariat actuel avec le Barreau du Québec. Je puis vous assurer toute la disponibilité et la compétence de l'Équipe TELUS Québec, son approche conseils et sa capacité d'innovation, des caractéristiques qui nous distinguent dans l'industrie. Comptez sur nos ressources pour mettre votre savoir en réseau et vous aider à relever les défis des années 2000.

Je vous souhaite un congrès
des plus enrichissants et fructueux !

M. Hugues St-Pierre

Président et chef de la Direction
de TELUS Québec

**La forme masculine,
dans cette brochure, désigne
aussi bien les femmes
que les hommes.**

SALON MALI... 12 h à 13 h 30

Déjeuner-buffet offert au Salon des exposants

SALONS KAMICHAT, SASSEVILLE ET JOSEPH... 13 h 30 à 14 h

Ouverture officielle du congrès par le ministre de la Justice du Québec, monsieur Normand Jutras



M. Normand Jutras

14 h à 16 h 30

Plénière :

LES DÉFIS DE LA PROFESSION : innovation et compétence

ANIMATRICE :

Mme Michaëlle Jean, journaliste
– Société Radio-Canada, Montréal



Mme Michaëlle Jean

« MA PROFESSION ÉVOLUE... ET MOI, J'INNOVE ! » C'est sans aucun doute de cette façon que nous sommes tentés de répondre au thème lancé, cette année, par le Congrès du Barreau du Québec. La profession évolue certes, et à un pas rapide. Bien des changements sont survenus au cours des dernières années et ont incité les avocats à s'adapter à ce nouveau contexte. Maintenant, l'environnement socio-économique nous pousse davantage vers l'innovation et la compétence. Ces deux thèmes sont centraux à l'avenir de la profession. Comment les avocats



Guy Rocher



Yves Boisvert



Me Robert F. Hall



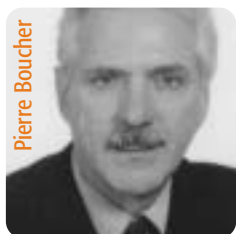
Me Madeleine Lemieux



Me André Laurin



Me Claude Marseille



Pierre Boucher

pourront-ils innover pour répondre aux besoins manifestés par la clientèle désireuse de résoudre ses problèmes de façon plus rapide et moins coûteuse ?

De ce grand thème de la plénière se dégagent plusieurs questions. Les technologies de l'information ont bouleversé nos pratiques. En permettant l'implantation de méthodes de gestion, de modes organisationnels et de méthodes de travail plus performants, ces technologies ont-elles révolutionné la pratique du droit ? Les avocats ont-ils pleinement profité des occasions que représente le « virage technologique » ? Le volume des besoins en services juridiques va en s'accroissant. Les avocats ont-ils trouvé des moyens pour assurer « le meilleur service au meilleur prix » ? Les entreprises, qui figurent au premier rang comme demandeurs de services juridiques, considèrent-elles que les avocats répondent adéquatement à leurs besoins et à leurs attentes ? Et qu'en pense le public ? Il est indéniable que la pratique du droit fait davantage appel à la spécialisation. Les avocats se sont-ils adaptés à ces nouvelles pratiques du droit ?

Ce sont là certaines des questions abordées par les personnes formant le *panel* de cette plénière. M. Guy Rocher, sociologue et professeur au Centre de recherche en droit public (Université de Montréal); M. Yves Boisvert, chroniqueur au quotidien La Presse et à l'émission Justice; Me Robert F. Hall, vice-président, affaires juridiques, Cascades inc.; Me Madeleine Lemieux, associée principale Paradis, Lemieux; Me André Laurin, associé principal du cabinet Lavery, De Billy; Me Claude Marseille, associé principal du cabinet Fasken Martineau DuMoulin; M. Pierre Boucher, économiste. Le tout sous l'habile direction de madame Michaëlle Jean, journaliste – Société Radio-Canada, Montréal.

Cette plénière se tiendra dans un cadre interactif où la participation de l'auditoire sera sollicitée. Les *panélistes*, avec la collaboration de l'assistance, cerneront les défis ou les enjeux les plus importants qui affecteront la profession dans les prochaines années.

16 h 30 à 17 h 30

REMISE DE LA MÉDAILLE ET DES MÉRITES
du Barreau du Québec

REMISE DU PRIX PRO-BONO
de l'ABC-Québec

SALON MALI... 17 h 30

Cocktail de bienvenue au Salon des exposants

Dîner et soirée libres

Consultez le guide des restaurants de la région
encarté dans ce programme

SALON MALI... 7 h 30 à 8 h 30

Petit-déjeuner offert au Salon des exposants

PROGRAMME PROFESSIONNEL

SALON KAMICHAT... 8 h 30 à 11 h 30

Atelier réalisé par P.A.M.B.A.
Stress



M. Gilles Vachon

LA GESTION DE SOI DANS UNE PROFESSION EN ÉVOLUTION

Conférencier :
M. Gilles Vachon – psychologue

Connu pour sa façon spectaculaire de faire des conférences pourtant très sérieuses, Gilles Vachon aborde des sujets fondamentaux avec simplicité et toujours avec humour. Psychologue de formation, diplômé d'universités canadiennes, américaine et française, il s'intéresse au changement, aux conflits et à la variable humaine dans l'organisation. Rompu aux ateliers sur la gestion du stress, la motivation, l'épuisement professionnel, la gestion du temps, le changement et la gestion de soi, il saura vous remettre en question.

règlement, est devenue dans certaines juridictions, la méthode de choix pour mener à bien une résolution des désaccords qui surviennent lors de la rupture d'un mariage. L'avocat collaborateur utilise tous les outils de sa profession afin de négocier avec son client un règlement satisfaisant.

À NOTER QUE CET ATELIER SE DÉROULERA PRINCIPALEMENT EN ANGLAIS

Conférencières :

Dr Susan Gamache – Hycroft Medical Centre, Vancouver

Me Marie Gordon – Cocharde Gordon, Edmonton

Cet atelier se terminera par un débat d'opinion sur le pour et le contre du droit collaboratif et sera présidé par : Me Donald Devine – Devine, Mendelsohn, Montréal

Me Francine Nantel – Robinson Sheppard Shapiro, Montréal



Dr. Susan Gamache



Me Marie Gordon



Me Donald Devine



Me Francine Nantel

SALON CORRIVEAU... 8 h 30 à 11 h 30

Atelier présenté par la section :
Droit de la famille de l'ABC-Québec



LE DROIT COLLABORATIF, UNE NOUVELLE VOIE POUR LES PRATICIENS

ANIMATRICE :
L'honorable Carole Hallée
– juge à la Cour supérieure du Québec, Montréal

Le droit collaboratif est un modèle de résolution de conflits mené par des avocats formés, par lequel les avocats et leurs clients signent un contrat s'engageant ainsi à négocier à quatre le règlement de leur désaccord et à ne pas le judiciairiser à cette étape. Advenant que les négociations échouent, les avocats collaborateurs ne peuvent plus représenter ces clients. Cette nouvelle tendance, qui a commencé au Minnesota, est une méthode fort appréciée par nos collègues et leurs clients en Alberta, en Ontario, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Puisque maintenant de plus en plus de gens se représentent seuls afin d'éviter des frais de représentation, cette méthode de

SALON WALBANO... 8 h 30 à 11 h 30

Sécurité informatique

Récents développements technologiques pour la pratique du droit

LA PRATIQUE SÉCURISÉE DU DROIT AU NIVEAU TECHNOLOGIQUE : sauvegarde et protection des données informatiques

Conférencier :
Me Gilles Charpentier – St-Hyacinthe



Me Gilles Charpentier

Me Charpentier passera en revue les principes de base en matière de sécurité informatique. L'avocat est le gardien des données informatiques du dossier de son client. Ces données confidentielles peuvent-elles être récupérées en cas de désastre ? Pourquoi faire une sauvegarde ? Quel système de sauvegarde de données utilisez-vous ? Comment reconstruire ses données, redémarrer sa pratique en cas de désastre ? Ces données sont-elles à l'abri des virus informatiques ? Les participants à cet atelier bénéficieront de conseils pratiques afin d'assurer la protection et

la sécurité des données informatiques de leurs clients. Des suggestions d'équipements et de logiciels récents et adaptés aux besoins de la pratique du droit seront proposées.



Me Jean L. Beauchamp

QUINCAILLERIES ET LOGICIELS RÉCENTS POUR UNE PRATIQUE INFORMATISÉE DU DROIT.

Conférencier :
Me Jean L. Beauchamp – Laval

Me Beauchamp présentera les outils matériels et logiciels permettant d'optimiser votre pratique. Il sera notamment question des outils et des techniques d'archivage numérique et de classement dématérialisé des dossiers. Une présentation des divers outils de numérisation actuels (Visioneer®9650USB) et de logiciels (PaperPort®, Adobe Acrobat Writer®, etc.) sera effectuée. Il sera également question de l'arrivée du Tablet PC® et des diverses applications du logiciel d'exploration Windows XP®. Les participants à cet atelier bénéficieront d'un exposé sur le futur des technologies en regard de la pratique du droit (i.e. téléphone cellulaire 3G Bluetooth®, bureau virtuel, etc.).

SALON KIROUAC... 8 h 30 à 11 h 30

Atelier présenté par l'ABC-Québec



L'ABC de la « Common Law » – Responsabilité du fabricant

Conférencier : Me Jeffrey Edwards – avocat associé, Tutino Potechin Montréal, chargé d'enseignement, Faculté de droit, Université McGill



Me Jeffrey Edwards

La croissance continue des échanges commerciaux dans la vente des produits entre le Québec et le reste du Canada et les États-Unis rend de plus en plus pertinente, voire nécessaire, pour l'avocat québécois agissant dans le domaine de la responsabilité du fabricant, la connaissance de base des règles de la vente et de la responsabilité du fabricant en *Common Law*. L'atelier traitera notamment des aspects suivants selon la *Common Law* du Canada :

- Théories et conditions des responsabilités du fabricant et du vendeur
- Difficultés de transfert de risques
- Clauses d'exclusion de responsabilité
- Notion de correspondance avec la description

- Notion de qualité satisfaisante
- Notion d'adaptation à l'usage («fitness for purpose»)
- Recours d'indemnisation

SALON JOSEPH... 8 h 30 à 11 h 30

Droit criminel

C-15A : REMÈDE OU PLACEBO ?



L'honorable François Doyon



Me Carole Lebeuf



Me Gilles Ouimet

Conférenciers :

L'honorable François Doyon – juge en chef adjoint à la Cour du Québec (chambre criminelle et pénale), Montréal

Me Carole Lebeuf – Bureau du substitut du procureur général du Québec, ministère de la Justice, Montréal

Me Gilles Ouimet – Shadley Battista, Montréal

Après avoir fait état des principales dispositions du projet de loi C-15A, telles les nouvelles infractions, la présence de l'accusé devant la Cour, les nouvelles règles en matière d'enquête préliminaire, le plaidoyer de culpabilité et la recevabilité de la preuve par expert, les *panélistes* traiteront des aspects litigieux de la loi et de l'interprétation qu'ils confèrent à certaines dispositions plus problématiques.

LES SAISIES POLICIÈRES ET LE DROIT DE LES CONTESTER



Me Martin Vaclair



L'honorable Élisabeth Corté

Conférenciers :

L'honorable Élisabeth Corté – juge à la Cour du Québec (chambre criminelle et pénale), Montréal

Me Martin Vaclair – Desrosiers, Turcotte, Marchand, Massicotte, Vaclair avocats, Montréal

Les conférenciers se proposent de brosser un tableau des principes de droit régissant les saisies policières et leurs contestations devant les tribunaux.

SALON OUTARDES... 8 h 30 à 11 h 30

L'image corporative



Me Marc Guénette

LA PROMOTION ET LA PROTECTION DE L'IMAGE CORPORATIVE :

évoluez avec votre client

Conférencier : Me Marc Guénette – Montréal

À travers l'évolution du droit ces dernières années en matière d'image corporative, on examine le rôle et l'apport de l'avocat dans la promotion et la protection des éléments de propriété intellectuelle d'une entreprise (dénominations, marques de commerce et noms de domaine). On examine également les différentes procédures d'enregistrement et le recours approprié.

SALON SASSEVILLE... 8 h 30 à 11 h 30

Droit de la construction

APERÇU DES RECOURS DÉCOULANT DE L'APPLICATION DE LA LOI R-20

Conférenciers : Me Karine Blouin, Me Bruno Deschênes, Me Johanne Lebel, Me Jean Ménard – Ménard, Boucher, Montréal

Présentation des différents recours auxquels donne lieu l'application de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs spécifiques à cette loi : notamment, litiges relatifs à son champ d'application, recours en matière de licences d'entrepreneurs qui peuvent être restreintes aux fins d'un contrat public, responsabilité des entrepreneurs et des donneurs d'ouvrage.



Me Karine Blouin



Me Bruno Deschênes



Me Johanne Lebel



Me Jean Ménard

SALON SAUTEUX... 8 h 30 à 11 h 30

Corporation de services du Barreau du Québec

LA PLANIFICATION FINANCIÈRE DE LA RETRAITE

À quel âge puis-je penser à la retraite ? LIBERTÉ 55 : toujours réaliste ?

Comment évaluer, en 2003, le capital nécessaire pour vivre la retraite ? Comment accumuler ce capital en fonction de l'âge et des objectifs visés ?

Les besoins financiers à la retraite sont-ils différents ?

- Mêmes dépenses ?
- Mêmes besoins ?

Revenus des régimes gouvernementaux.

Qui sont les meilleurs conseillers ?

Participez à une réflexion sur un sujet que vous devrez aborder tôt ou tard.

La Corporation de services vous propose de l'aborder dès maintenant.

SALON CHARIVARI... 8 h 30 à 11 h 30

Évolution de la profession eu égard au multiculturalisme
La diversité en milieu de travail : de bonnes nouvelles pour la profession

ANIMATRICE : Me Lucie Lamarche
– Professeure à l'Université du Québec à Montréal, Récipiendaire du Mérite Christine-Tourigny (2002)



Me Lucie Lamarche

L'ÉQUITÉ EN EMPLOI AU-DELÀ DE LA REPRÉSENTATION NUMÉRIQUE : les résultats d'études du terrain

Conférencière : Mme Francine Tougas
– Université d'Ottawa, Ottawa

Les études présentées s'inscrivent dans le cadre des travaux démontrant que l'atteinte des objectifs fixés en termes de représentation numérique des groupes ciblés par la Loi sur l'équité en emploi est une condition importante, mais non suffisante, pour réaliser l'égalité en emploi. Elles visent à répondre aux questions suivantes : est-ce que les acteurs impliqués dans l'implantation d'un Plan d'équité reconnaissent l'existence des conflits suscités par l'augmentation du nombre de femmes et de



Mme Francine Tougas

minorités visibles en emploi et, le cas échéant, est-ce qu'ils favorisent la mise en place de stratégies de gestion de conflits ?

LA DIVERSITÉ DES TALENTS : un atout concurrentiel

Conférencière : *Mme France Pelletier*
– Banque Nationale du Canada, Montréal



Dans le contexte socio-économique et démographique actuel, les entreprises ou les groupes de professionnels doivent réaliser que la gestion de la diversité n'est plus un programme ou une question de conformité à une loi mais plutôt un atout concurrentiel ! Plutôt que de constituer un obstacle incontournable, la diversité des talents aide les différentes entités à mieux performer.



RÔLE D'UN CHAMPION DES MINORITÉS VISIBLES

Conférencier : *Me Mario Dion*
– sous-ministre, ministère fédéral de la Justice,
Ottawa

Me Mario Dion, sous-ministre délégué au ministère fédéral de la Justice, viendra nous entretenir de la façon dont il s'acquitte de son rôle de Champion des minorités visibles. Grâce à son expérience et son rayonnement, Me Dion tente d'influencer les gestionnaires, prend des risques et des actions afin que les préoccupations des minorités visibles soient entendues et considérées par la haute direction du Ministère. Finalement, Me Dion parlera de son implication comme mentor auprès de certains membres de ce groupe cible.

Conférencière : *Me Tamara Thermitus*
– avocate, ministère fédéral de la Justice, Montréal

Me Thermitus est avocate depuis 1988. Elle est présidente du Comité consultatif sur les minorités visibles du ministère de la Justice, depuis novembre 2000. Elle partagera avec nous l'expérience qu'elle a acquise en matières d'équité, d'emploi et de diversité au cours des dernières années.



SYNOPSIS

Le débat sur la diversité dans la profession juridique est né au début des années 1990. L'arrivée massive des femmes dans la profession juridique a d'abord marqué le pas. Le mouvement ne pouvait pas s'arrêter à ce phénomène et la société tout entière s'est alors attardée à la question de la diversité en milieu de travail. À titre d'exemple, pensons notamment à la *Loi sur l'égalité en matière d'emploi* et la *Loi sur l'équité salariale*. Si les phénomènes de l'égalité des sexes et l'égalité raciale ont d'abord tracé en

filigrane les objectifs sociétaux, la diversité est devenue un aspect incontournable de la réalité sociale et donc professionnelle. Or, il n'existe pas de recette préconçue en matière de diversité. Seule une plus grande ouverture pourra nous permettre de trouver les solutions adéquates afin d'assurer une intégration harmonieuse de toutes et tous. Nos conférencières et conférenciers viendront témoigner de leur expérience respective dans cette évolution qui vise également notre profession.

SALON MALI... 11 h 30 à 13 h

Déjeuner-buffet offert au Salon des exposants

SALON WALBANO... 13 h à 16 h

**Atelier réalisé en collaboration avec
les regroupements de jeunes avocates et avocats**

Comptabilité du travailleur autonome

ORGANISATION, GESTION ET MÉTHODES DE TRAVAIL DANS UN BUREAU D'AVOCAT

Conférencière : *Mme Nicole Massicotte* – St-Eustache

- Présentation de la structure du cours
- Échange du groupe sur les situations problématiques fréquemment rencontrées
- Présentation des différents registres nécessaires
- Présentation d'outils et de formulaires
- Méthode de classement
- Méthode de travail :
 - Ouverture de dossiers
 - Suivi
 - Facturation
 - Compte en fidéicommis
 - Administration
 - Rapports et statistiques
- Logiciels de gestion
- Procédure générale
- Période de questions



Ne manquez pas de visiter le Salon des exposants
DÉCOUVERTES, PLAISIRS ET SURPRISES
VOUS Y ATTENDENT !

Le kiosque d'inscription et d'échange des billets est ouvert de 7 h 30 à 18 h
Le Salon des exposants est ouvert de 7 h 30 à 16 h

VENDREDI...

30 MAI 2003

SALON CHARIVARI... 13 h à 16 h

Atelier réalisé en collaboration avec les regroupements de jeunes avocates et avocats

RECRUTEMENT ET FIDÉLISATION DE LA CLIENTÈLE



Me Raymond Clair



Me Denise Synnott



Me François Vigeant

Conférenciers :

Me Raymond Clair – Clair, Laplante, Côté, Drummondville

Me Denise Synnott - Laval

Me François Vigeant – Bélanger, Sauvé, Trois-Rivières

Comment amener la clientèle à **vous** choisir comme avocat, vous jeune praticien ? Des pièges à éviter pour ne pas décevoir le client qui vous a fait confiance, une approche pour maintenir une clientèle fidèle, la nécessité d'une vision de sa pratique, autant d'éléments qui seront abordés pour rendre votre pratique satisfaisante et utile. L'implication dans son milieu, la publicité, contribuent-elles à élargir la clientèle ?

SALON SAUTEUX... 13 h à 16 h

Atelier réalisé en collaboration avec les regroupements de jeunes avocates et avocats

Éthique professionnelle



Me Patrick Richard

UNE STRATÉGIE GAGNANTE ! CONNAISSANCE ET RESPECT DES RÈGLES DE DÉONTOLOGIE

Conférencier : Me Patrick Richard
– Barreau du Québec (Bureau du Syndic), Québec

Cet exposé souligne les problèmes liés à la déontologie et à l'éthique les plus courants. Ce que vous devez savoir et comment réagir. Les sujets suivants seront abordés : rôle du syndic – honoraires judiciaires et extrajudiciaires, convention d'honoraires, conciliation et arbitrage – droit de rétention – fidéicommiss – secret professionnel – confidentialité – conflits d'intérêts – perquisitions et saisies

ACTIVITÉS RÉCRÉOTOURISTIQUES

Voir page 15 du programme.

SALONS CORRIVEAU, SAUTEUX ET CHARIVARI... 17 h à 19 h

Cocktail de l'ABC-Québec

Association du Barreau Canadien



SOUS LE CHAPITEAU

Soirée Blues avec M. Jay Sewall

19 h à 20 h 30 – BBQ

20 h 30 à 24 h – Blues et danse



Le kiosque d'inscription et d'échange des billets est ouvert de 7 h 30 à 14 h

Le Salon des exposants est ouvert de 7 h 30 à 11 h

SAMEDI...

31 MAI 2003

SALON MALI... 7 h 30 à 8 h 30

Petit-déjeuner offert au Salon des exposants

PROGRAMME PROFESSIONNEL

SALON WALBANO... 8 h à 11 h

Atelier réalisé par le Comité des femmes dans la profession

L'ÊTRE OU LE PARAÎTRE « UNE GÉNÉRATION QUI S'EN IMPOSE »

ANIMATRICE :

L'honorable Anne-Marie Trahan

– juge à la Cour supérieure du Québec, Montréal

Conférencières : Me Caroline Champagne – Bélanger, Longtin, S.E.N.C., Montréal

Mme Rose-Marie Charest – présidente de l'Ordre des psychologues du Québec, Montréal

Me France Mainville – Directrice du Centre de développement professionnel de la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke

Me Julie Veilleux – Donato, Maisonneuve, Montréal



L'honorable Anne-Marie Trahan



Me Caroline Champagne



Mme Rose-Marie Charest



Me France Mainville



Me Julie Veilleux

Si la profession évolue, l'image de l'avocat compétent qu'elle nous renvoie a-t-elle évoluée? Shakespeare avait-il raison? Devrions-nous tuer notre image de l'avocat compétent pour survivre? L'avocat compétent est-il celui qui trouve l'équilibre entre le travail et la famille ou celui qui consacre 100 % de son temps à la pratique du droit? D'où vient cette image? Influence-t-elle notre vie professionnelle, notre vie familiale, notre estime de soi, notre santé? Y a-t-il une seule ou plusieurs images de l'avocat compétent? Qu'en pensent les jeunes avocates et avocats? Un atelier qui nous fera réfléchir sur qui nous sommes, qui nous désirons être et comment y parvenir. Un atelier sous forme de petit-déjeuner causerie où tout un chacun pourront s'exprimer sur ces questions existentielles! Tout un programme, soutenu par des conférencières de marque. Nous profiterons également de l'occasion pour honorer, par la remise du Mérite Christine-Tourigny, une personne exceptionnelle ayant contribué à

l'intégration et la progression des femmes dans notre profession. C'est un événement à ne pas manquer.

Suivra l'atelier réalisé en collaboration avec les regroupements de jeunes avocates et avocats « Être jeune avocat en 2003 : entre le rêve et la réalité » où Me Champagne traitera de la conception et de la perception que les avocats ont de leur profession, de leur avenir au sein de la communauté juridique et de leur rôle comme officiers et porte-parole de la justice dans la société québécoise.



Me Caroline Champagne

SALON JOSEPH... 8 h à 11 h

Atelier réalisé en collaboration avec les regroupements de jeunes avocates et avocats

Droit familial

ANALYSE DE L'ARRÊT NOUVELLE-ÉCOSSE (PROCUREUR GÉNÉRAL) c. WALSH DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA : la liberté de choix l'emporte !

Conférencière : Me Claudia P. Prémont – Lavery, De Billy, Québec



Me Claudia P. Prémont

Le droit des conjoints de fait est sans contredit une question d'actualité. La Cour suprême s'est prononcée en décembre dernier sur le partage des biens patrimoniaux acquis pendant la vie commune à la demande d'une conjointe de la Nouvelle-Écosse. La conférencière fera une analyse attentive des motifs des juges du plus haut tribunal du pays, dont ceux contenus à la dissidence de la juge Claire l'Heureux-Dubé, et tentera de circonscrire l'impact de cet arrêt sur notre droit québécois. Le Québec étant la province où le plus grand nombre de couples optent pour l'union de fait, cet atelier suscitera sans contredit une réflexion pertinente chez les praticiens du droit de la famille.

LES CONSÉQUENCES LÉGALES DE LA RUPTURE CHEZ LES CONJOINTS DE FAIT : le prix de la marginalité

Conférencier : Me Michel Tétrault
– Lemay, Gladu, Collard, Sherbrooke

En dépit du fait que le type d'union conjugale majoritairement choisie par les couples soit l'union libre, on constate que le législateur, malgré les occasions qui lui ont été offertes à l'occasion des différentes réformes, a choisi de laisser toute la place au libre choix, ce qui a pour conséquence de maintenir ces couples dans la marginalité sur le plan juridique.



Me Michel Tétrault

Cette conférence a pour objet de procéder à un survol des principales règles qui régissent les conjoints de fait à l'occasion de la rupture de même que des recours qui s'offrent à eux.

REVUE DE LA JURISPRUDENCE RÉCENTE QUANT AU PATRIMOINE FAMILIAL

Conférencière : *Me Marie-Claude Armstrong*
– *Lavery, De Billy, Montréal*

Revue, analyse et commentaires des décisions jurisprudentielles marquantes rendues depuis janvier 2001 portant sur le patrimoine familial.



La recherche juridique et la propriété intellectuelle : qu'en est-il du « recyclage » des recherches déjà effectuées ? À qui appartiennent-elles ? Y a-t-il des empêchements à traiter ces recherches comme tout autre objet de propriété intellectuelle ?

L'avocat spécialisé en recherche aujourd'hui : existe-t-il vraiment une telle spécialité ? Dans l'affirmative, est-elle l'apanage des grands cabinets ou une discipline indispensable (et rentable) à toute entreprise juridique ?

GRATUITÉ DES OUTILS DE RECHERCHE

Conférenciers :

Me Jean-Yves Brière – *Brière, Caron, Montréal*

M. Daniel Poulin – *CRDP, Montréal*

Me Clément Samson, *Président* – *CAIJ, Montréal*



Exhaustivité et qualité des outils « gratuits » au Québec : mythe ou réalité ? Peut-on mener à bien une recherche grâce à eux ? Comment IJCAN répond-il aux besoins d'information des avocats ? Quelle place prend-il au sein des outils qui s'offrent aux juristes ?

Le *Centre d'accès à l'information juridique* (CAIJ) un an après : comment pouvons-nous tirer profit au maximum de ce service ? Le CAIJ répond-t-il et/ou peut-il répondre aux besoins de tous les types de pratiques au Québec ? Y a-t-il lieu de réduire les budgets des entreprises juridiques (et autres) en matière de documentation juridique ?

L'impact de la « virtualisation » des bibliothèques juridiques sur la quantité et la qualité de la doctrine au Québec : faut-il s'inquiéter ? La situation québécoise se distingue-t-elle de celle d'autres juridictions en la matière ? L'emprunt aux autres systèmes de droit devient-il de plus en plus indispensable ?

SALON CHARIVARI... 8 h à 11 h

Atelier présenté par la section :
Recherche et gestion du savoir de l'ABC-Québec



LA RECHERCHE JURIDIQUE : à quel prix ?

ANIMATRICE : *Me Anne-Marie Lizotte*
– *Osler Hoskin & Harcourt, Montréal*

EXPLOITATION EFFICACE ET RENTABILISATION MAXIMALE DE LA RECHERCHE JURIDIQUE

Conférencières :

Me Louise Comeau – *Barreau du Québec (Bureau du Syndic) Montréal*

Me Sophie Picard – *Desjardins, Ducharme, Stein, Monast, Montréal*

Me Claudine Roy – *Ogilvy, Renault, Montréal*



La valeur économique du capital intellectuel des cabinets d'avocats : quels sont les modes actuels d'évaluation et de facturation des services de recherche juridique actuels ? Ces modes sont-ils adaptés à la nature de ces services ? Y a-t-il d'autres options possibles ?

SALON OUTARDES... 8 h à 11 h

Faillite

L'ORDONNANCE DE SÉQUESTRE INTÉrimAIRE RESTREIGNANT L'EXERCICE DES DROITS HYPOTHÉCAIRES DU CRÉANCIER QUÉBÉCOIS : une analyse selon certains principes du droit international privé



Me Yannick Crack

Conférenciers : Me Yannick Crack et Me Sébastien Duchesne – Vaillancourt, Guertin, Sherbrooke



Me Sébastien Duchesne

Les tribunaux des provinces de *Common Law* émettent des ordonnances de séquestre intérimaire qui accordent des pouvoirs très importants au séquestre. Dans cette conférence, nous nous interrogeons sur l'applicabilité de ces ordonnances émises par un tribunal d'une autre province et qui restreignent de façon importante les droits des créanciers hypothécaires québécois.

Le mentorat reprend du service. Dans les organisations de tous genres, on reconnaît que ce mode d'apprentissage est efficace et favorise le développement des compétences, la sécurité personnelle et professionnelle, le sentiment d'appartenance.

Dans cet atelier, nous définissons le concept de mentorat et nous le distinguerons des autres formes d'apprentissage ; nous décrirons les caractéristiques de la relation mentorale et le rôle des participants, mentor et mentoré. Nous présenterons ensuite les travaux qui se sont effectués en 2002 et 2003 au Québec et au Canada. Nous expliquerons plus particulièrement comment s'applique le modèle québécois, quel que soit l'objectif de développement professionnel visé par la conception et la mise en place d'un programme formel.

COMMENT RÉORGANISER UNE ENTREPRISE INSOLVABLE EN UTILISANT LA PROPOSITION CONCORDATAIRE ?

Conférencier : M. Éric Lebel, CA, CIRP, syndic – Rémillard Moquin Lebel Inc., Brossard

Qui peut entreprendre une proposition ? Signes avant-coureurs de problèmes financiers. Examen de la situation financière. Étude de la rentabilité des opérations. S'assurer de l'appui de la Banque. Identifier la structure de la dette. Classification des créanciers. Suspension des procédures. Avis d'intention de déposer une proposition. Demande de prorogation de délai. Approbation et exécution de la proposition.



M. Éric Lebel

SALON SAUTEUX... 8 h à 11 h

Atelier présenté par la section :
Droit du travail de l'ABC-Québec

Droit du travail



ANIMATEUR :

L'honorable Jacques Chamberland
– juge à la Cour d'appel du Québec, Montréal

DÉVELOPPEMENTS JURISPRUDENTIELS DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA EN MATIÈRE DE RELATIONS DE TRAVAIL ET DE DROIT ADMINISTRATIF

Conférenciers :

Me Marie-France Bich – arbitre de griefs et professeure titulaire, Faculté de droit, Université de Montréal, Montréal

Me Julius Grey – Grey & Casgrain, Montréal

Me Clément Groleau – Clément Groleau avocats, Montréal

Me Roy Heenan, Heenan Blaikie, s.r.l., Montréal



Me Julius Grey



Me Clément Groleau

Les conférenciers seront notamment invités à faire le point sur les sujets suivants :

- L'impartialité, l'indépendance et l'expertise des tribunaux administratifs (Affaire des juges-arbitres de l'Ontario) ;
- La grève et le piquetage à la suite de l'arrêt Pepsi-Cola ;

SALON KIROUAC... 8 h à 11 h

Atelier parrainé par le Comité conjoint d'appui professionnel et de mentorat du Barreau de Montréal et de l'Association du Jeune Barreau de Montréal

MENTORAT

ANIMATRICE : Me Michèle Moreau
– Service des relations professionnelles UQAM, Montréal

LE MENTORAT : une pratique en plein essor



Mme Christine Currier

Conférenciers :

Mme Christine Currier

– Fondation de l'entrepreneurship, Montréal

Mentor (à venir)

Protégé (à venir)

- L'évolution de la cause juste et suffisante de congédiement à la suite de l'arrêt McKinley ;
- La notion de liberté d'association à la suite des arrêts Dunmore et Advance Cutting & Coring ;
- Les suites des arrêts Ivanhoe et Ville de Sept-Îles.

Me Normand Ratti – professeur, Faculté de droit, Université de Sherbrooke, Sherbrooke

Me Marc Sauvé – Service de recherche et législation, Barreau du Québec, Montréal

Me Michelle Thériault – Professeure, Faculté de science politique et de droit, Université du Québec à Montréal, Montréal

SALON KAMICHAT... 8 h à 11 h

Droit civil et procédure civile

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS EN DROIT DE LA PREUVE CIVILE

Conférencier : Me Claude Fabien – Faculté de droit, Université de Montréal, Montréal

Jurisprudence récente en droit de la preuve civile. Incidences de la *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information* (L.Q. 2001, ch. 32) et de la *Loi portant sur la réforme du Code de procédure civile* (L.Q. 2002, ch. 7) en matière de preuve civile.



Me Claude Fabien

RÉFORME DE LA PROCÉDURE CIVILE : questions pratiques et éléments de réponse



Me Donald Béchard

Conférencier : Me Donald Béchard – Tremblay, Bois, Mignault & Lemay, Québec

Survол des principales difficultés d'interprétation et d'application de la nouvelle procédure civile, élément de réponse et bilan de la jurisprudence des 150 premiers jours de la réforme.



Me Charles Denis



Me Dominique Launay



Me Normand Ratti



Me Marc Sauvé



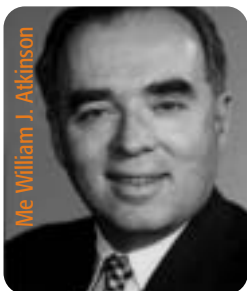
Me Michelle Thériault

À la suite des modifications réglementaires, le Barreau du Québec s'apprête à autoriser ses membres à exercer leur profession soit en société par actions, soit en société à nom collectif à responsabilité limitée ou via l'une ou l'autre de ces structures. De plus, des personnes non-membres du Barreau pourront devenir associées, actionnaires, administratrices ou dirigeantes de ces sociétés.

- À l'aide de cas pratiques, analyse des possibilités offertes par les nouveaux véhicules de pratique.
- Lancement d'un guide sur l'incorporation et sur la société à responsabilité limitée (couvrant entre autres exigences législatives et réglementaires ; aspects fiscaux à considérer ; clauses contractuelles).

SALON SASSEVILLE... 8 h à 11 h

Multidisciplinarité



Me William J. Atkinson

ANIMATEUR :

Me William J. Atkinson

– McCarthy Tétrault, s.r.l., Montréal

INCORPORATION DES BUREAUX D'AVOCATS

Conférenciers :

Me Charles Denis – Réso Gestion Corporative Inc., Montréal

Me Dominique Launay – Service de recherche et législation, Barreau du Québec, Montréal

SALON CORRIVEAU... 8 h à 11 h

Droit criminel

LA JUSTICE CRIMINELLE ET LES MÉDIAS

Conférenciers :

M. Yves Boisvert – chroniqueur au quotidien *La Presse* et à l'émission *Justice*, Montréal

Me Louis Bouthillier – Bureau des substituts du Procureur général, Montréal

L'honorable Gilles Hébert – juge à la Cour supérieure du Québec, Montréal

Me Anne-Marie Lanctôt – Rock, Vlemminckx, Dury, Lanctôt & Associés, Montréal

Mme Isabelle Richer – journaliste, Société Radio-Canada, Montréal

Me Johanne St-Gelais – Chartier & St-Gelais, Montréal



M. Yves Boisvert



Me Louis Bouthillier



L'honorable Gilles Hébert



Me Anne-Marie Lancôt



Mme Isabelle Richer



Me Johanne St-Gelais

L'atelier portera sur le traitement sonore et audiovisuel de certains procès en chambre criminelle avec la diffusion textuelle des propos tenus par les juges, les témoins et les procureurs.

SALONS JOSEPH ET SASSEVILLE...

11 h à 11 h 30

Assemblée générale annuelle de la Corporation de services du Barreau du Québec

11 h 30 à 12 h 30...

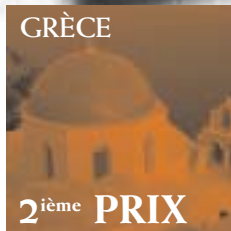
Assemblée générale annuelle des membres du Barreau du Québec

Déjeuner et après-midi libres

SALLE DE BAL...

Soirée de clôture

- 18 h Cocktail (à l'extérieur si le temps le permet)
- 19 h Passation des pouvoirs
- 19 h 30 Dîner dansant – Orchestre animation Paul Chacra (Three's Company plus)
- 21 h Tirage Loto-congrès



L'inscription générale comprend :

- Conférences et ateliers du jeudi 29 mai, vendredi 30 mai et samedi 31 mai
- CD-ROM
- Visite du Salon des exposants
- Cocktail de bienvenue
- Pausés-café
- Déjeuner du jeudi 29 mai
- Petit-déjeuner et déjeuner du vendredi 30 mai
- Cocktail de l'ABC-Québec
- Petit-déjeuner du samedi 31 mai
- Cocktail du samedi 31 mai

L'inscription partielle du jeudi 29 mai (jour 1) comprend :

- Conférence du jeudi 29 mai
- CD-ROM
- Visite du Salon des exposants
- Pause-café
- Déjeuner du jeudi 29 mai
- Cocktail de bienvenue

L'inscription partielle du vendredi 30 mai (jour 2) comprend :

- Conférences et ateliers du vendredi 30 mai
- CD-ROM
- Visite du Salon des exposants
- Pausés-café
- Petit-déjeuner et déjeuner du vendredi 30 mai
- Cocktail de l'ABC-Québec

L'inscription partielle du samedi 31 mai (jour 3) comprend :

- Conférences et ateliers du samedi 31 mai
- CD-ROM
- Visite du Salon des exposants
- Pausés-café
- Petit-déjeuner et cocktail du samedi 31 mai

L'inscription du conjoint / invité comprend :

- Déjeuner du jeudi 29 mai
- Cocktail de bienvenue
- Petit-déjeuner et déjeuner du vendredi 30 mai
- Cocktail de l'ABC-Québec
- Petit-déjeuner et cocktail du samedi 31 mai

La soirée de clôture comprend :

- Dîner dansant avec l'orchestre « Three's Company plus »
- Repas gastronomique et vin à volonté pendant le repas

Inscription et échange de billets

Vous pourrez vous procurer des billets pour le dîner dansant, au kiosque d'inscription, jusqu'à **14 h le samedi 31 mai**.

Vous devez échanger vos billets pour obtenir votre numéro de table au dîner dansant.

Les pochettes contenant les textes des conférenciers sous forme de support électronique (CD-ROM) et diverses informations seront remises sur place aux congressistes.

Vous devez porter votre insigne du Congrès 2003 pour être admis aux activités.

Procédure d'inscription

Nous confirmerons **par écrit jusqu'au 21 mai** votre inscription aux activités.

Aucun remboursement ne sera effectué après le 16 mai 2003.

HÉBERGEMENT

Il est de la responsabilité des participants de voir à leur hébergement. Un nombre limité de chambres est réservé dans les hôtels mentionnés ci-dessous : les tarifs sont par chambre, par nuitée, en occupation simple ou double (sauf le Lodge de la Montagne et le Westin Resort, les tarifs sont par unité). **Réservez votre hébergement avant le 28 avril 2003** en spécifiant que vous participez à l'événement Congrès du Barreau du Québec.

FAIRMONT CHÂTEAU TREMBLANT

- Chambre Fairmont 149 \$
- Chambre Fairmont deluxe avec vue 159 \$
- Chambre Fairmont deluxe large 189 \$
- Mini suite 204 \$
- Suite une chambre avec cuisine 279 \$

Pour réservation : (819) 681-7000 ou
1 (877) 277-3767 (sans frais) – télécopieur : (819) 681-7099

HILTON HOMEWOOD SUITES

(à deux pas du Château Tremblant)

- Studio 115 \$
- Suite une chambre 145 \$

Pour réservation : (819) 681-0808 ou
1 (888) 288-2988 (sans frais) – télécopieur : (819) 681-0331

MARRIOTT RESIDENCE INN

- Suite une chambre 145 \$

Pour réservation : (819) 681-4000 ou
1 (888) 272-4000 (sans frais) – télécopieur : (819) 429-4143

STATION TREMBLANT

Lodge de la Montagne

Westin Resort Tremblant

- Chambre lit mural 105 \$
- Studio 124 \$
- Studio Alcove 134 \$
- Suite une chambre 149 \$
- Suite deux chambres 240 \$

Pour réservation : 1 (800) 461-8711 (sans frais)
télécopieur : (819) 681-5990

Veuillez mentionner le **numéro du groupe G25500**

ACTIVITÉS récréotouristiques...

30 MAI 2003

LE TOURNOI DES MAÎTRES 2003

Sous la présidence d'honneur de Me Robert Lagarde, président et chef de la Direction – Dale Parizeau, LM.

Tournoi de golf au parcours Le Maître, formule « Shot Gun » – départ 13 h 30. L'inscription au tournoi de golf est ouverte aux congressistes et à leurs invités. Premiers arrivés, premiers inscrits. Le coût de l'inscription comprend le droit de jeu, la voiturette et le repas du midi.



SOIRÉE « BLUES »

Sous le chapiteau, Jay Sewall et son *band* vous convient à une soirée « blues » enlevante à souhait. Évoluez sur le plancher de danse et laissez-vous emporter par leurs rythmes puisés au vaste répertoire de la musique « blues ». Grand rassemblement de tous les participants au congrès, c'est LA soirée à ne pas manquer...

Le forfait comprend deux consommations, le souper buffet, le « blues » et assurément... beaucoup de plaisir !

TOURNOI DE TENNIS

Cette année, soyez de la partie dans le cadre du tournoi de tennis par équipes. Venez y représenter votre Barreau de section, dans une compétition des plus amicales. Formez votre équipe de double (féminin, masculin et mixte) pour tenter de remporter les grands honneurs de ce tournoi...

RALLYE AUTOMOBILE

Participez à la toute première édition du rallye automobile du Barreau du Québec ! Par équipes de deux, vous aurez à répondre à des questions testant vos connaissances sur une foule de sujets, tout en évoluant dans la magnifique région de Tremblant. Mais surtout, votre sens de l'observation – et de l'orientation! – sera mis à rude épreuve pour vous amener à compléter le parcours fixé en un temps record.

Le forfait comprend tout ce dont vous avez besoin pour le rallye, sauf l'automobile (faites le plein d'essence, on ne sait jamais !) et votre bonne humeur...

LA CUISINE ÉVOLUTIVE

Tout évolue, même la façon de cuisiner... En compagnie de l'un des chefs du Fairmont Château Tremblant, venez apprendre l'abc de la cuisine évolutive. Le chef vous dévoilera certains de ses secrets en démontrant devant vous quelques techniques et trucs du métier. Plaisir en perspective pour vos papilles gustatives...

Le prix de l'inscription comprend la dégustation des mets cuisinés pendant le cours et des vins qui les accompagnent.

Autres activités disponibles

Forfait Centre détente santé, patins à roues alignées, vélo de montagne, etc. S'adresser au service de la conciergerie du Fairmont Château Tremblant.



LE COMITÉ ORGANISATEUR DU CONGRÈS 2003

Me Isabelle Roy, Allaire et Associés, Laval, présidente

Me Claude G. Leduc, bâtonnier du Québec

M. Pierre Beauchamp, directeur du Service des finances, Barreau du Québec

Me Hélène Bissonnette, Bissonnette-Chiquette et Associés, Longueuil

Me Julie Brunelle, adjointe au bâtonnier du Québec

Mme Gracieuse Bujold, agente de relations publiques, Barreau du Québec

Me Pierre Chagnon, directeur du Service de la formation permanente, Barreau du Québec

Me Mario Dionne, Dionne, Nadeau, Granby

Me Pierre Gagnon, vice-président, Barreau du Québec

Me Pierre Gauthier, directeur général, Barreau du Québec

Me Sophie Gauthier, Gaulin, Linteau, Croteau, Québec

M. Yves Gougeon, responsable de la publicité du Journal du Barreau

Me Dominique Launay, Service de recherche et de législation, Barreau du Québec

Mme Isabelle Lavoie, directrice du Service du marketing et des communications, Barreau du Québec

Me Pierre Mazurette, Gauthier, Bédard, Jonquière

Me Denis Mondor, Mondor, Rougeau, Lambert & LeBorgne, Montréal

Me Michèle Moreau, Université du Québec à Montréal, Montréal

Me Dyane Perreault, Corporation de services, Barreau du Québec

M. François Racine, coordonnateur des Services administratifs, Barreau du Québec

Me Tamara Thermitus, Ministère de la Justice du Canada, Montréal

Me Danielle Turcotte, Turcotte, Nolet, Laval

Me Suzanne Vadboncoeur, directrice du Service de recherche et de législation, Barreau du Québec

Me Richard Wagner, Lavery, DeBilly, Montréal



Pour moi...

Une décision judicieuse : l'assurance de personnes du Barreau du Québec.

Pour toi...

Pour vous...

Pour elle...

Pour nous...

Pour lui...

Pour tous...



**Michel Rhéaume
& ASSOCIÉS LTÉE**

Cabinet en assurances de personnes
et en assurance collective de personnes

5055, boul. Métropolitain Est, bureau 200
St-Léonard (Québec) H1R 1Z7

Téléphone : (514) 329-3333 1 800 363-5956
Télécopieur : (514) 328-9270